

Les recensements de population

Bref historique

Sous l'Ancien Régime, les recensements sont rares et très souvent à but fiscal. Il s'agit de dénombremments de feux qui sont réalisés à partir des foyers.

La circulaire du 10 avril 1836 ordonne le premier recensement au niveau national. Ces recensements quinquennaux, parce qu'établis tous les cinq ans, sont des listes nominatives comportant des renseignements individuels.

Pour cause de guerre, le recensement initialement prévu en 1871 a été reporté à l'année suivante. Pour cette même raison, les recensements de 1916 et 1941 ont été annulés. Depuis le recensement de 1946, cette opération n'est plus régulière. C'est pourquoi vous trouverez des recensements aux années suivantes : 1954, 1962, 1968, 1975, 1982, 1990 et 1999.

Intérêt des recensements de population

Selon les années diverses informations sont fournies, notamment celles-ci :

- nom
- prénom(s)
- âge puis date de naissance
- profession
- position au sein du ménage

Les recensements de population sont donc une source d'information intéressante pour les généalogistes car ils permettent à la fois de :

- déterminer la composition des ménages
- suivre l'évolution d'une famille
- trouver le lieu de naissance d'un ancêtre qui n'est pas né, marié ou décédé dans la commune où il réside.

Documents consultables aux Archives municipales de Lunéville

- Recensements quinquennaux de population de 1836 à 1982 (série F)
- Mouvements de population de 1789 à 1961 (série F)